



Bulletin de Liaison du Diocèse d'Obala N° 082 - Août 2017 www.dioceseobala.net

500 Fcfa

**LES ORDINANDS DU
5 AOÛT 2017
À NLONG ONAMBÉLÉ**



**19 AOÛT 2017
MGR FAUSTIN AMBASSA N.
CHEZ LES SIENS À OBALA**



Éditorial 03

Zoom 04-05

Je n'oublie pas mon diocèse : campagne 2017

Évènement 06-08

- ♦ Messe d'action de grâce de Mgr Faustin Ambassa Ndjodo dans son diocèse d'origine
- ♦ Ordinations diaconales et presbytérales à Nlong Onambélé

Nouvelles..... 09

- ♦ ACE COP'MONDE EFOK 2017
Session de formation du 1er degré au petit séminaire Saint Joseph d'EfoK du 03 au 10 juillet 2017
- ♦ Nkometou : 1^{er} anniversaire de décès de Mgr Jérôme Owono Mimboé
- ♦ EfoK : passation de service entre les curés

Focus 10 - 11

Nature de l'office et du pouvoir de l'Archevêque ou Métropolitain d'une province ecclésiastique

Regard..... 12

Hommage à Mgr Jean Marie Benoît BALA, Évêque de Bafia

Vox pop 13

13 août, journée internationale des gauchers.
Pensez-vous que les gauchers sont facilement acceptés et intégrés aujourd'hui ?

Ce mois + Saint du mois 14

Spiritualité 15

Agenda de l'Évêque Août 2017

Dates	Heures	Lieux	Activités pastorales
05	10h	Nlong-Onambélé	Ordinations diaconales et presbytérales
09		Mbalmayo	Début de la retraite de Communauté Cana
12	10h	Yaoundé	Bénédiction nuptiale
15	09h	Nkolkosse	Solennité de l'Assomption de la vierge Marie
18		EfoK	Messe d'action de grâce
19	10h	Obala- Paroisse Marie Mère de Dieu Douala	Messe d'action de grâce Mgr Faustin Ambassa Ndjodo

Publication du service de la
Communication du Diocèse d'Obala

Siège : BP 24 Obala

Tél : 237 672 020 299

Courriel : secomdobala@yahoo.fr

Web : www.dioceseobala.net

Directeur de Publication :

Mgr Sosthène Léopold Bayémi Matjei

Conseillers à la Rédaction :

François Marc Modzom

Cécile Epondo Fouda

Léger Ntiga

Rédacteur-en-Chef :

Abbé Gaston Léger Be Nkaha

Rédacteur-en-Chef Adjoint :

Abbé Paul Cyrille Lekini Ngono

Secrétaire de Rédaction :

Abbé Elisée Ndongo

Responsable des Ventes :

Théodore Evéné

Infographie : TAN Conception

Impression : TAN Conception (667479074)

Exaltons le Seigneur !



Chers fidèles,

Face aux dons et bienfaits dont nous comble le Seigneur, l'attitude qu'il sied d'adopter est celle de la bienheureuse Vierge Marie : « Mon âme exalte le Seigneur ; exulte mon esprit en Dieu mon Sauveur... Car le Puissant fit pour moi des merveilles. Saint est son nom. » Lc

Ces mots traduisent les sentiments de joie qu'a eu Marie en découvrant que l'œuvre de Dieu s'accomplit en elle. Ils traduisent aussi la reconnaissance de ce fleuron des « anavim » de Yahwé, à l'endroit de celui qui s'est penché sur elle malgré sa petitesse, ses limites, Dieu. Elle n'a aucune prétention de mériter

cela, et s'en remet totalement à la miséricorde de Dieu en toute humilité. Par ces mots, elle nous trace et nous montre le chemin pour « Grandir dans l'intimité avec Dieu » : dépouillement intérieur, relecture de sa vie, reconnaissance des actions de Dieu dans sa vie et dans l'histoire, soumission à l'action de l'Esprit Saint, consécration total de sa personne au service du Seigneur, conscience que tout vient de l'Éternel.

Comme Marie, notre Eglise particulière a des motifs de joie et d'allégresse en ce mois d'août qui commence, mois de Marie : célébration du jubilé des 30 ans, ordinations diaconales et sacerdotales, accueil de notre frère, Mgr Faustin Ambassa, devenu archevêque de Garoua... L'annonce et l'approche de tous ces événements suscitent une grande joie. Voilà pourquoi, avec Marie, apprécions et reconnaissons l'œuvre de Dieu au sein de notre Diocèse. Faisons notre les mots de Marie et chantons tout simplement le Magnificat. En chacun de nous le doigt de Dieu est à l'œuvre. Dans nos CEB, nos Bikoan, nos paroisses et notre diocèse le Seigneur est présent et agit indubitable-

ment. Puisse nos yeux s'exercer à voir l'œuvre du monde est en nous et autour de nous. Puisse nos âmes s'enflammer de ferveur, d'ardeur à suivre et servir l'Eglise ; à la construire par notre engagement, notre participation aux projets qui nous sont présentés à travers les campagnes de communication que nous initions.

Magnificat !

Que notre résolution de ce mois marial soit donc d'imiter Marie, en étant toujours conscients que c'est Dieu qui est à l'œuvre dans nos vies. Et nous devons le lui rendre par un culte conséquent. Le magnifier par-dessus toutes choses, par nos pensées, nos actions, dans un saint respect de son nom et de ses prophètes encore martyrisés aujourd'hui, est ce qu'il y a de mieux. Qu'en chacun de nous retentisse encore cette vérité : « Grande est la puissance du Seigneur, et les humbles lui rendent gloire » Si 3, 20. C'est un devoir. Imiter Marie en la matière est un usage bon et salutaire. Exaltons le Seigneur !

† **Sosthène Léopold BAYEMI**
Évêque d'Obala

Prière : offrande de soi au Cœur Immaculé de Marie

Cœur Immaculé de Marie, je m'offre et me consacre à toi. Je t'offre mon Esprit pour que tu le rallumes par le don de la Foi, ma volonté pour que tu la protèges par le don de l'Espérance, et je t'offre mon cœur pour que tu le réchauffes par le don de la Charité. Puisque je t'appartiens, gardes moi comme un de tes fils et pré-

serve-moi toujours du péché. Sainte mère Immaculée, transforme-moi en tout un parfait disciple et imitateur du Divin Maître, ton fils, à tel point que ce ne soit plus moi qui vis, mais que ce soit le Christ qui vive en moi.
AMEN

Je n'oublie pas mon dio

Intéresser la diaspora à la vie du diocèse ; les associer à la réalisation de certains projets. Tel est l'objectif de la campagne lancé depuis le mois de juin 2017 : « Je n'oublie pas mon diocèse ».

La campagne

La campagne « Je n'oublie pas mon diocèse » est une initiative du Père évêque implémenté par le Service de communication du diocèse (SECOM). Son message adressé à la diaspora, fils et filles du diocèse vivant ailleurs (autres villes du Cameroun ou à l'étranger), définit clairement les objectifs de cette campagne :

« chers fidèles... Cette année nous avons lancé la campagne « Je n'oublie pas mon Diocèse ». Il s'agit de recenser et d'impliquer nos fils et filles, originaires du Diocèse, mais résidant en ville ou à l'étranger, dans la prise en charge de notre Eglise particulière.

Notre Diocèse a besoin de vous. Que chacun s'engage à le soutenir pour a formation des futurs prêtres :

- Par des prières
- En donnant chaque année une contribution financière ;
- En s'engageant à soutenir un grand séminariste durant sa formation, de manière anonyme ou avec un contact personnalisé.

Fils et filles du Diocèse d'Obala, n'oubliez pas votre Diocèse. J'ai besoin de votre soutien pour l'immense et exaltante mission qui nous est confiée... nous savons pouvoir compter sur vous ! Bénédiction apostolique. »

Le rendez-vous de la diaspora

Avoir la bonne information sur la vie du diocèse ; la puiser à la bonne source ; avoir le compte rendu de ce qui a été fait. Tels sont les objectifs de ce rendez-vous qui a été créé pour la diaspora : la journée du grand séminariste d'Obala. Il s'agit d'un espace de rencontre et d'échange entre la diaspora, le Père évêque et la Commission des vocations. La toute première édition s'est déroulée le 16 juillet 2017.

Tout a débuté par un état des lieux de la situation, une description de la courbe baissante des subsides envoyés par le Vatican, et une présentation de la campagne engagé. L'échange qui a suivi, dans un jeu de question-réponse, a permis aux participants de mieux connaître leur diocèse, l'œuvre immense amorcé dans différents secteurs de la vie, les structures de gestion et de bonne gouvernance, et enfin l'apport attendu de chacun.

Rien de bon et grand ne pouvant se faire sans Dieu, les participants ont ensuite pris part à la messe pontificale célébrée par Mgr Sosthène à la Cathédrale d'Obala à 11h 30. La fête du jour étant celle de Notre Dame du Mont Carmel, patronne du diocèse, l'assemblée a prié pour le Diocèse qui célèbre son 30e anniversaire, pour les fils et fille du diocèse afin qu'ils forment une Eglise-Famille, et enfin pour les trois grands séminaristes qui ont fait la prise d'habit.

A l'issue de la messe, les participants à cette première édition de la « Journée du grand séminariste d'Obala » ont, autour d'un verre d'amitié, pris rendez-vous pour l'année prochaine à la même période.



cèse : campagne 2017

Le projet 2017 : formation des grands séminaristes



Le projet que la campagne « Je n'oublie pas mon diocèse » met en avant cette année 2017 est celui de la formation des grands séminaristes. Dans les dépliants et autre supports de communication mis sur pied, les chiffres ont été présentés : « 83 grands séminaristes. Coût moyen de la formation : 500 000 FCFA (762,245 euro ; 1.026.97 USD). Durée de la formation de chacun : au moins 8 ans ». Des chiffres dont le récapitulatif situe à environ 40 000 000 (Quarante millions) FCFA la somme d'argent que le Diocèse doit mobiliser chaque année pour la formation des futurs prêtres. Et si l'on y ajoute la formation des prêtres aux études (spécialisation), on comprend mieux l'engrenage de dettes dans lequel se trouve le Diocèse vis-à-vis des Institutions où sont formés ses futurs prêtres. La main tendue à la diaspora vaut donc tout son pesant d'or.



Messe d'action de grâce de Mgr Faustin A

Repères

- 1964** : Naissance le 26 juillet à Ekouda (Monatéle)
- 1985 – 1986** : Noviciat à Kinshassa
- 1986** : Première profession religieuse le 7 octobre
- 1986 – 1989** : Etudes de philosophie à Kimwenza (RDC), sanctionnés par une Licence en philosophie
- 1989 – 1991** : Master of Art Degree (MA) à Louvain
- 1991 – 1995** : Etudes de Théologie à l'Ecole théologique St Cyprien de Ngoya (Cameroun)
- 1997** : Ordination presbytérale le 26 juillet
- 1997-2000** : Professeur de Philosophie à Dakar
- 2000 – 2001** : Etudes à l'Institut of Religious Formation at Catholic Theological Union (Chicago, USA)
- 2001 – 2004** : Professeur de Philosophie à l'Institut Saint Joseph Mukassa à Yaoundé (Cameroun)
- 2002 – 2003** : Curé de Saint Pie X de Ngoya, Diocèse d'Obala (Cameroun)
- 2003 – 2009** : Supérieur provincial des CICM
- 2007** : Président de la Conférence des Supérieures Majeurs du Cameroun, d'Afrique et de Madagascar (Cosmam).
- 2009** : nomination comme évêque de Batouri le 03 décembre
- 2010** : ordination épiscopale le 30 janvier
- 2016** : Nomination comme archevêque de Garoua le 22 octobre
- (Source : Kawtal, numéro spécial, 21 janvier 2017)

L'Archidiocèse de Garoua

L'archidiocèse de Garoua se trouve dans la Région du Nord Cameroun. Celle-ci s'étend sur 65 576 Km². M. Jean Abate Edi'i en est l'actuel gouverneur. L'archidiocèse de Garoua est limitrophe au Nord aux Diocèses de Maroua-Mekolo et de Yagoua ; au Sud au Diocèse de Ngaoundéré ; à l'Ouest au Diocèse de Yola au Nigéria, et enfin à l'Est par le diocèse de Pala au Tchad. Il compte 05 zones pastorales : Garoua-urbain, Garoua-rural, Guider, Poli et Tcholliré.

Armoiries épiscopales



Dans l'écu :

- **La jeune plante** est le symbole de la croissance
- **L'eau** symbolise la vie et la nouvelle naissance en Jésus Christ.
- **La croix** est le symbole de l'appartenance au Christ. Mais la double croix symbolise la charge d'un Métropolitain qui, en plus de son Diocèse, a un regard sur les diocèses suffragants.
- **La Bible ouverte** est la symbole de la Parole de Dieu dont nous devons nous nourrir pour ensuite l'annoncer.
- **La devise épiscopale**, « Ut unum sint » (Qu'ils soient un) Jn 17, 21
- La lettre « **M** » souligne l'appartenance

à l'école des vertus de Marie, Mère du sacerdoce.

- **Le Pallium** est le symbole du Métropolitain, père de la Province ecclésiastique.

Publications de Mgr Faustin

- *Le diamant et la porcelaine. Valeur et fragilité de la vie religieuse*, Mexico, 2005, Centro Theophile Verbist
- *Le chemin de la joie. Foi chrétienne et vie religieuse consacrée en Afrique*, Mexico, 2007, Centro Theophile Verbist
- *La vie consacrée en Afrique à l'heure de la nouvelle évangélisation*, Yaoundé, 2005n Eds Fleurus Afrique

Évènement Ambassa Ndjodo dans son diocèse d'origine

Rétrospective



Cathédrale de Maroua



Première messe



Photo de famille

Repères statistiques

1 687 959 habitants dans le Nord	79 religieux
136 baptisés	01 diacre
19 218 catéchumènes	26 paroisses
71 prêtres diocésains	07 écoles maternelles
03 prêtres « fidei donum »	23 écoles primaires
05 frères	04 collèges et Instituts
	01 hôpital

Ordinations diaconales et presbytérales à Nlong Onambélé

Prêtres



**Abbé Axel Claude
BITSE BIYA'A**

Né le 27 février 1990 à Yaoundé
Paroisse d'origine : Paroisse
Saint Esprit de Mbankomo
Devise : « *S'il me manque
l'amour, je ne suis rien* »
(1 Co 13,2)



Abbé Victor Emmanuel AFILA

Né le 04 avril 1980 à Endama
Paroisse d'origine : Immaculée
Conception d'Elig-Mfomo
Devise : « *Annoncer l'évangile
n'est pas pour moi un titre de
gloire ; c'est une nécessité qui
m'incombe* » (1 Co 9,16)



**Abbé Franck Yannick
OMBALA**

Né le 19 juin 1989 à Mpong
Paroisse d'origine : Paroisse
Saint Christophe de Nlongbon
Devise : « *Je crois et je
parlerai* » (Ps 115, 10)



**Abbé Bernard Boris
MBIDA**

Né le 28 mars 1989 à Nomayos I
Paroisse d'origine : Saint Joseph de
Nkol Bewa
Devise : « *Servir et non être
servi* » (Mt 20,28)

Diacres



**Abbé Benoît Marie
PAGLAN MBALE**

Né le 1^{er} mai 1980 à Edéa
Paroisse d'origine : Paroisse
Sacré-Cœur d'Edéa



**Abbé Jean Stéphane
MANGUELE**

Né le 10 octobre 1982 à Yaoundé
Paroisse d'origine : Paroisse Marie
Reine des Apôtres de Hikoamaen



**Abbé Manfred Christian
EKINDI BITOMO**

Né le 22 mars 1990 à Mbankomo
Paroisse d'origine : Notre Dame de
l'Assomption de Nkol Mveme



**Abbé Ange Jean Lucien
MBOLO**

Né le 1^{er} janvier 1988 à Ebod
Paroisse d'origine : Paroisse
Saint Jean-Bosco de Yeg-Assi



**Abbé Roland Patrick
EBODE NGABE**

Né le 9 mars 1989 à Mva'a
Paroisse d'origine : Paroisse
Saint Barthélémy de Mva'a



Abbé Pierre Eric MVOGO

Né le 18 mai 1985 à Elig-Mfomo
Paroisse d'origine : Paroisse
immaculée Conception
d'Elig-Mfomo



**Abbé Thaddée Achille
BESSALA ETEME**

Né le 23 mai 1985 à Obala
Paroisse d'origine : Paroisse
Sainte Anne d'Efok



**Abbé Jean Claude
NNTSA**

Né le 30 avril 1989 à Evodoula
Paroisse d'origine : Paroisse
Saint Croix d'Okok-Ntsa

ACE COP'MONDE EFOK 2017
SESSION DE FORMATION DU 1^{er} DEGRE AU
PETIT SEMINAIRE
SAINT JOSEPH D'EFOK DU 03 AU 10 JUILLET 2017



« Laissez venir à moi les petits enfants, ne les empêchez pas, car le Royaume de Dieu est à ceux qui leur ressemblent. » (Lc 18,16).

Cette invitation du Seigneur Jésus-Christ à ses disciples est une interpellation pour tous les copains du monde du Diocèse d'Obala, à avoir un cœur disposé prêts à accueillir les plus petits, les plus faibles. Et pour que cela soit effectif, le bureau diocésain, a organisé du 03 au 10 Juillet dernier, au Petit Séminaire Saint Joseph d'Efoke, une session de formation pour tous les accompagnateurs du Diocèse d'Obala. Ces derniers, au nombre de 90, y ont pris part. Les enseignements étaient axés sur : la spiritualité, l'éducation, la santé et les techniques d'animation. Les Abbés Oswald Ntsoundou, Emile Akongo, Téléphore Ndzie ainsi que la Sœur Véronique de la Communauté de la Miséricorde de Sées, ont développé les quatre fidélités apostoliques, à savoir : l'enseignement des Apôtres, la communion fraternelle, l'Eucharistie et la prière. Parlant de l'éducation, le coordonnateur national M. Tsala Théodore a instruit longuement les sessionnistes sur la campagne de début d'année focalisé sur « COP' Vaillant ». Mme Ketheis Angèle quant à elle, au plan sanitaire, a instruit les accompagnateurs sur l'Eva (Education à la Vie et à l'amour) ainsi que sur les règles d'hygiène. Au sujet des techniques d'animation, Mlle Flore Ombala a apporté aux accompagnateurs un plus de son expertise sur l'animation et le jeu avec les enfants. Bien plus, tous les soirs, dans la prière, le recueillement, l'animation, les sessionnistes ont eu la grâce de vivre comme les premières communautés chrétiennes. La messe du 14^e Dimanche du temps ordinaire le 09 Juillet dernier, célébrée à la paroisse Sainte Anne d'Efoke par l'Aumônier Diocésain, l'Abbé Dieudonné Francis Fouda Vilon, a été la véritable rencontre des sessionnistes avec le Seigneur Jésus-Christ. Après une ballade dans les artères du village marquée par la visite du Chef de groupement de 2^e Degré Sa Majesté Roger Onomo Etaba, nous avons assisté à la grande soirée culturelle à la salle COP'MONDE de Nkol-Maria. La journée du Lundi 10 Juillet 2017 a été clôturée par la remise des attestations de fin de formation. La prochaine session se déroulera au collège Bullier de Nkolmebanga (Sa'a).

La Coordinatrice Diocésaine

Nkometou : 1^{er} anniversaire de
décès de Mgr Jérôme Owono
Mimboé

La communauté diocésaine d'Obala a célébré une messe de suffrage à l'honneur de son évêque fondateur, Mgr Jérôme Owono Mimboé le 15 juillet 2017. C'était à la paroisse Marie Mère Admirable de Nkometou où le défunt évêque avait passé les derniers moments de sa vie terrestre avant le retour au créateur le 15 juillet 2016. Un premier anniversaire donc tout particulier où se sont retrouvés les fidèles du diocèse, les familles biologiques et spirituelles, les amis et connaissances de Mgr Jérôme. Au cours de la messe solennelle célébrée par l'évêque d'Obala, Mgr Sosthène Léopold Bayémi, le presbyterium et les fidèles ont prié et remercié le Seigneur pour ses bienfaits et pour l'œuvre accompli par l'évêque fondateur. Puis après la messe, toute l'assemblée s'est retrouvée autour de la tombe de Mgr Jérôme pour la bénédiction de la tombe aménagée. Un grand moment de communion fraternelle à la mémoire et à la hauteur de ce géant qu'a été Mgr Jérôme.



Efoke : passation de service entre
les curés

Le 17 juillet 2017, curé sortant de la paroisse Sainte Anne d'Efoke, l'abbé Paul Cyrille Lékini Ngono, a passé le témoin au curé entrant, Mgr Luc Onambélé, par ailleurs Vicaire Général numéro 2.



Nature de l'office et du pouvoir de l'Archevêque

Parler de la nature de l'office et du pouvoir ou mieux de la compétence de l'Archevêque exige que l'on donne une explication canonique de la province ecclésiastique si tant est qu'on ne saurait parler (ordinairement) d'un Archevêque ou Métropolitain sans sous-entendre la province ecclésiastique.



La province ecclésiastique

Le Code de droit canonique traite de la province ecclésiastique dans les canons 431 et 432.

La province ecclésiastique est, selon le canon 431, une sorte de démarcation qui regroupe plusieurs diocèses voisins sous la présidence de l'un des sièges. Le siège qui préside est Métropolitain et a un Évêque Métropolitain ou Archevêque comme son pasteur propre. Les autres sièges de la Province sont appelés suffragants. La finalité de la Province est de promouvoir la pastorale commune des diocèses voisins. Mettre leurs problèmes pastoraux en commun en vue d'une bonne mise en œuvre de la mission. Le Code parle des Églises particulières voisines. Cela veut dire que s'il y a même les vicariats, ils doivent faire partie de la Province ecclésiastique parce qu'ils sont assimilés aux diocèses et font par conséquent partie des Églises particulières. C'est à l'autorité suprême de l'Église qu'il revient de constituer, modifier et supprimer les Provinces ecclésiastiques après avoir attendu les Évêques concernés. Quand un pays n'a pas assez de diocèses pour former les provinces ecclésiastiques, la Province existante devient aussi la conférence épiscopale. (Comme c'est le cas au Tchad, Gabon, Guinée équatoriale, Centrafrique et Congo Brazzaville)

Autorité du Métropolitain (c. 436)

Au sujet de l'autorité du Métropolitain notons qu'à cause de la nature théologique du diocèse, le Métropolitain n'a pas de pouvoir de gouvernement dans les diocèses suffragants sauf dans les cas spécifiés par le droit.

Ainsi, selon le c. 436, il a un double rôle:

- Rôle de vigilance
- Rôle de suppléance

Il veille à l'observance soigneuse de la foi et de la discipline ecclésiastique. (cf. § 1) Mais il ne peut pas sanctionner. Il informe le Pontife romain en cas d'abus. Cette fonction ne lui confère pas le droit de faire des visites canoniques de sa propre initiative (n° 2 du § 1), il peut les faire par suppléance et avec l'approbation du Siège Apostolique...

L'autorité dans la Province ecclésiastique : canon 432

Ce canon illustre la liste d'autorités dans la Province ecclésiastique, mais, elle n'est pas exhaustive car on n'a pas mentionné l'Assemblée des Évêques de la Province ecclésiastique. L'Archevêque peut célébrer dans toutes les Églises de la Province et peut aussi utiliser son pallium dans toute la province. Les conciles provinciaux sont des vrais conciles qui portent des lois pour l'ensemble de la Province. La Conférence porte les décrets généraux mais l'Assemblée provinciale ne le fait pas même si elle donne des orientations pastorales. Les Évêques peuvent les mettre en œuvre ou non, mais, sans perdre de vue qu'une décision prise ensemble doit être observée. La Province ecclésiastique jouit de plein droit de la personnalité juridique.

ou Métropolitain d'une province ecclésiastique

Le Métropolitain (canons 435-438)

Selon le canon 435 cette figure vient du monde romain. Le monde dans lequel les apôtres et les disciples ont apporté l'Évangile n'était autre que les cités, les villages. Après il y a eu des centres urbains autour desquels gravitaient les villages. Ces centres urbains sont devenus peu après les sièges du gouvernement romain. L'Évangile a commencé à s'étendre à ces formes là... il y a donc eu les Églises mères et filles. Ce sont-elles qui étaient appelées métropoles ; d'où le nom Métropolitain dont parle ce canon. L'office est joint au siège épiscopal fixé comme Métropolitain. Exemple : l'Archevêque de Yaoundé est aussi Métropolitain de la province ecclésiastique de Yaoundé.

En général, les sièges Métropolitains sont les diocèses d'où sont nés les autres diocèses. Ainsi, aux termes du canon 435 du Code de Droit Canonique de 1983, le Métropolitain c'est l'Archevêque du diocèse qui lui a été confié, et qui préside la province ecclésiastique. C'est le Saint Siège qui désigne, comme pour tous les Évêques, le titulaire du siège Métropolitain. La présidence du Métropolitain a un contenu juridique précis. (cf. Christus Dominus, n° 39)...

Autorité du Métropolitain (c. 436)

Au sujet de l'autorité du Métropolitain notons qu'à cause de la nature théologique du diocèse, le Métropolitain n'a pas de pouvoir de gouvernement dans les diocèses suffragants sauf dans les cas spécifiés par le droit.

Ainsi, selon le c. 436, il a un double rôle :

- Rôle de vigilance
- Rôle de suppléance

Il veille à l'observance soigneuse de la foi et de la discipline ecclésiastique. (cf. § 1) Mais il ne peut pas sanctionner. Il informe le Pontife romain en cas d'abus. Cette fonction ne lui confère pas le droit de faire des visites canoniques de sa propre initiative (n° 2 du § 1), il peut les faire par suppléance et avec l'approbation du Siège Apostolique.

Dans sa fonction de suppléance, il peut faire la visite canonique:

- Seulement si l'Évêque diocésain néglige de le faire.
- La 2ème fonction de suppléance est le choix de l'administrateur diocésain lorsque l'élection n'a pas été faite ou si elle a été faite mais invalidement (l'élu a été contraint, les membres n'ont pas été convoqués, le délai prévu pour les élections n'a pas été respecté ou sans des conditions ad validitatem).

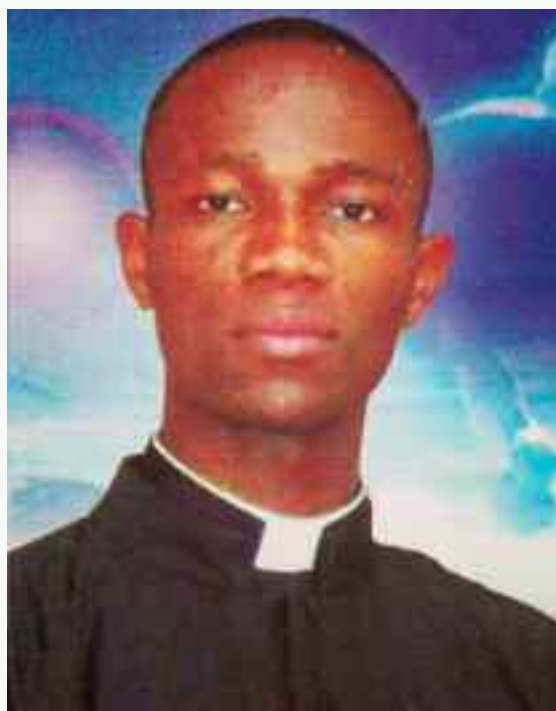
§ 2 il peut recevoir des charges spéciales du Siège Apostolique selon le droit particulier.

§ 3 Droits honorifiques : mener des actions liturgiques dans toute la province mais avec la permission de l'Évêque, si c'est dans l'église cathédrale. Il lui faut une permission obligatoire pour conférer la confirmation et assister au mariage.

Un autre droit honorifique est celui de porter le pallium dans toute la province.

Conclusion

Chaque Église particulière doit disposer des moyens d'assumer sa mission de manière « autonome ». Néanmoins, et prenant en compte le principe de communion qui est l'un des piliers de son organisation l'Église, de tout temps, a toujours favorisé la concertation et les échanges entre les Églises voisines. Cette façon de faire est consacrée par l'ordonnancement canonique qui institutionnalise et organise sous différentes formes les regroupements des Églises particulières, et dans notre cas la province ecclésiastique. Sans rien diminuer du pouvoir de chaque Évêque dans son diocèse retenons que le Métropolitain a un devoir de vigilance et de suppléance qui concourt à la collégialité affective et effective entre les Évêques de la Sainte Église Catholique sans diminuer l'autonomie de l'Évêque diocésain qui détient un « pouvoir ordinaire, propre et immédiat » sur toute son Église (canon 381 § 1).



Ab. Jean Olivier Nke Ongono

2 août 2017 au Carrefour Obala : hommage du Diocèse d'Obala à Mgr Jean Marie Benoît BALA, Évêque de Bafia « Brutalement assassiné ».



Mgr Jean-Marie Benoît, Vicaire !

Je revivrai toute la vie d'ici, à Dieu, à mes parents,
Tu nous quittes. Et ton départ me révèle encore notre fragilité, notre
fragilité. Oui, nous les Apôtres, nous étions à des gens qui parlaient un français
dans des maisons sans relief, ainsi on voit bien que la puissance
extraordinaire que nous nous ne venons pas de nous seuls de Dieu.
Ton départ ne nous donne de réaliser combien cette puissance permet à ce que
même si nous sommes égarés, nous ne sommes pas égarés, même
si nous sommes perdus, le Seigneur ne nous abandonne jamais.
Grâce à Dieu, même si nous sommes égarés, nous ne sommes pas égarés.
Vivons, quand le Seigneur nous a créés, nous avons été créés par le ciel,
mais comme à Golgotha, le ciel s'est fermé, il n'a pas répondu.
Alors, fait davantage compris ce que veut dire cette figure de temps de la
passion :

• Quand le jour a déchiré l'homme-Dieu,
Quand on a jeté l'homme au tombeau
On attendait ce jour-là que les pierres crient.
Mais les pierres se sont tues.
La croix s'est perdue dans l'oubli, dans l'oubli.

La lettre d'adieu de Mgr Jean-Marie Benoît BALA, Evêque de Bafia.

Donnée par le comité de soutien Mgr Jean-Marie Benoît BALA, Evêque de Bafia, assassiné.

« Quand on a jeté au flanc l'homme-Dieu,
Quand on a jeté l'homme au tombeau
On attendait ce jour-là que s'ouvre le ciel,
Le ciel n'a pas répondu, la prière s'est perdue
dans la nuit, dans la nuit.

Je revivrai toute la vie d'ici, à Dieu, à mes parents, avec la certitude
que le rocher de la foi sur lequel le Seigneur a fondé son Eglise résistera tou-
jours aux assauts des forces des ténébreux.

« C'est le don de Dieu » telle est la devise d'inspiration épiscopale.

Don et mystère. Tu ne m'as été au don. Tu fin est au mystère.

La foi nous donne d'aller au fond du mystère afin de ne pas la perdre comme
les gens qui n'ont pas l'Espérance.

Où, je le sais, celui qui a ressuscité les morts la ressuscitera aussi.

La Mort nous donne de savoir de l'Éternité de Dieu, de l'Éternité de Dieu.

La Mort nous donne de savoir la situation de la troupe du Seigneur.

Il n'y aura pas le dernier mot.

Jésus, Celui qui tu es venu rendre la vie, quand il fut une prière avec les pères
tourmentés, trahi, tué et jeté au tombeau, le Seigneur a été abandonné par son
Père, mais laisse-nous en attendant, nous qui nous sommes créés par Lui,
quand notre intelligence défaille et que nous sommes créés par Lui, entre les
nuites je revivrai toute l'espérance.

Vivons, à la suite de notre unique Maître, je ne peux pas le dire.

Père, entre les nœuds, je revivrai Mgr Jean-Marie Benoît BALA.

A moi.

La lettre d'adieu de Mgr Jean-Marie Benoît BALA, Evêque de Bafia, assassiné.
Donnée par le comité de soutien Mgr Jean-Marie Benoît BALA, Evêque de Bafia, assassiné.

13 août, journée internationale des gauchers

Pensez-vous que les gauchers sont facilement acceptés et intégrés aujourd'hui ?



Bessala

« On accepte déjà facilement les gauchers dans notre société d'aujourd'hui. Moi j'ai pas eu trop de problème à la maison ou à l'école. Au lycée, j'étais le seul gaucher de ma classe. Le professeur me mettait toujours au bout du banc pour que je puisse mieux exploiter ma main gauche, sans bien sûr gêner les camarades. J'avoue que je n'ai pas connu cette époque dont certains parle. »

Sidonie, infirmière

« Au début moi-même je menaçais mon enfant qui est gaucher. Je voulais le forcer à manger et utiliser la main droite. On nous disait que c'est un signe de mal chance. Mais j'ai arrêté avec le temps. J'ai découvert qu'il y a des grands médecins, footballeurs qui sont gauchers. La réussite dans la vie n'a donc rien à voir avec le fait qu'on est gaucher ou droitier. C'est la volonté, le travail qui ouvre les portes du succès, de la réussite. »



Gisèle, commerçante

« Moi j'utilise mes deux mains pour écrire ou travailler. C'est d'ailleurs comme ça pour la plupart des enfants dans notre maison familiale. Je suis né gaucher, et mes parents n'aimaient pas cela. Ils m'obligeaient à travailler avec la main droite. Et je le faisais quand j'étais devant eux. Mais le reste du temps je me servais de ma main gauche. Ce qui fait que je me suis habitué à travailler des deux mains. Mais j'avoue que le bras droit pèse très souvent plus que le bras gauche. »

Bessala Benoît,

« A l'époque, pour obliger un enfant gaucher à se servir du bras droit, on accrochait une pierre sur son bras gauche. Et ceci commençait à la maison. Mais aujourd'hui ce n'est plus le cas parce que les parents ne font plus du tout attention à leurs enfants pour corriger cela dès le bas âge. C'est le maître d'école qui découvre que l'enfant est gaucher, et parfois il est trop tard pour corriger. C'est la négligence des parents qui fait problème. »



Abbé Mbassi, prêtre

« Lorsqu'on fait le rapport entre le nombre de gauchers et de droitiers dans notre société, on constate très rapidement que le taux des droitiers est très élevé. La raison est que, presque toutes les cultures des peuples ont toujours formé à la dextérité des membres droits. Avec les nouvelles approches de formation et d'éducation, il est recommandé de laisser les aptitudes physiques et psychomotrices de l'enfant se développer naturellement. La dextérité des membres gauches n'est plus perçue comme une déficience, une limite ou une erreur physique. La société intègre alors peu à peu les gauchers »



Mois d'août ! Mois consacré au Cœur Immaculé de Marie

Vertu recommandée : L'humilité.

Protecteur du mois : Saint Jean-Marie Vianney, curé d'Ars, (Fête le 4 août).

Obsèques de Maman TCHANGOUE TCHOUASSI Marie Françoise épouse Onana Ngono (1957-2017) : Sacristain, lectrice, catéchiste de Nkol-Nnen centre, Présidente des Dames Apostoliques de la Quasi Paroisse Jésus Miséricordieux de Nkol-Nnen.



Mercredi 02 août 2017 :

- 10h : Levée de corps à la morgue de l'hôpital d'Obala
- 11h : Messe à la Paroisse Marie Mère de Dieu d'Obala
- 20h : Messe + veillée à son domicile à Nkol Nnen centre

Jeudi 03 août 2017 :

- 06h : Office des défunts + messe
- 10h : Départ de la dépouille pour le village Nkolondom (Yaoundé)
- 20h : Messe + veillée

Vendredi 04 août 2017 :

- 11h : Début des cérémonies traditionnelles
- 12h 30 : Messe – témoignages – inhumation

Saint du mois

Saint Jean- Marie Vianney, curé d'Ars ?



Né en 1786 dans une famille de cultivateurs près de Lyon, il est le quatrième de six enfants entourés de parents aimants. Son enfance est marquée par le contexte de la Révolution Française qui poursuit les prêtres et les oblige à la clandestinité. Il fait sa première confession dans sa maison natale (au pied de l'horloge dit-on) et reçoit l'absolution d'un prêtre clandestin.

Sa première communion se fera dans une grange lors d'une messe clandestine, célébrée par un prêtre réfractaire. Ces difficultés cimentent sa conviction à devenir prêtre.

En dépit de nombreuses épreuves, il sera ordonné prêtre en 1815. En 1818, il est envoyé à Ars où il réveille la foi de ses paroissiens par ses prédications, qui louent la bonté et la miséricorde de Dieu, et par sa prière et sa manière de vivre auprès des plus pauvres à qui il donnera « jusqu'à son cœur ».

Sa grande réputation de confesseur lui attire de nombreux pèlerins qui ne cesseront de venir toujours plus nombreux jusqu'à sa mort. Son grand souci est le salut des âmes et il se consume d'amour dans l'adoration du

Saint-Sacrement. Une grave maladie l'assaille et il essaiera par trois fois de quitter sa paroisse, se croyant indigne de sa mission mais il est rattrapé par ses paroissiens et les pèlerins. Il meurt le 4 août 1859 dans son presbytère, épuisé, après une nuit de confessions.

Le 8 janvier 1905, le pape Pie X le béatifie et le déclare « patron des prêtres de France ». Le 31 mai 1925, il est canonisé par le pape Pie XI, puis déclaré en 1929 « patron de tous les curés du monde ».

Le 6 octobre 1986, le pape Jean-Paul II vient en pèlerinage à Ars. Au cours de cette année, Benoît XVI le proclame « patron de tous les prêtres du monde ».

Paroles journalières et exercices de la parole vécue

Août 2017

Mardi 1	Mt 13, 36-43:	Prier l'intention du pape : Pour les artistes de notre temps : que leurs oeuvres, fruits de leur talent, nous aident tous à découvrir la beauté de la création. Prier cette intention plusieurs fois dans la journée. : Lire un extrait du Catéchisme de l'Eglise Catholique (CEC) N° 1550.
Mercredi 2	Mt 13, 44-46:	Offrir sa vie à Dieu et lui faire totalement confiance. Lui parler dans un coeur à coeur. Lire CEC N°1551.
Jeudi 3	Ex 40, 16-21. 34-38:	Poser ou planifier de poser un acte pour soutenir l'Eglise et passer un moment d'adoration du Saint Sacrement, ne serait-ce qu'une minute. Lire CEC N°1552.
Vendredi 4	Mt 13, 54-58:	Regretter sincèrement ses péchés dans une prière profonde et se confesser si possible. Lire CEC N°1553
Samedi 5	Mt 14, 1-12:	Prendre des résolutions pour vivre une vie nouvelle avec Dieu pour le servir comme Il le veut. Lire CEC N°1554
Dimanche 6	Mt 17, 1-9:	Transfiguration : Etre dans la joie et dire merci à Dieu pour tout ce qu'Il a fait pour vous lors de la retraite si vous y étiez. Ou alors demander à l'Esprit Saint de vous aider à être un homme ou une femme de prière. Lire CEC N°1555
Lundi 7	Mt 14, 13-21:	Partager avec quelqu'un ce que vous avez vécu à la retraite. Partager quelque chose à manger même d'une manière indirecte en aidant quelqu'un à pouvoir se procurer de la nourriture. Lire CEC N°1556
Mardi 8	Mt 14, 22-36:	Beaucoup prier et confier toutes ses inquiétudes à Jésus. Lire CEC N°1557
Mercredi 9	Mt 15, 21-28:	Etre humble aujourd'hui et rendre service à un plus petit que soit. Lire CEC N°1558
Jeudi 10	Jn 12, 24-26:	Renoncer à quelque chose pour Jésus. Prier la Litanie de la Parole de Dieu. Lire CEC N°1559
Vendredi 11	Mt 16, 24-28:	Relire les résolutions prises à la retraite, et faire des efforts dans la journée à respecter l'une d'elle. Ou alors lui offrir votre vie. Lire CEC N°1560
Samedi 12	Mt 17, 14-20:	Demander à Dieu le don de la Foi, et être joyeux et confiant. Lire CEC N°1561
Dimanche 13	Mt 14, 22-33:	Tout faire pour avoir un moment de prière intime et avoir confiance en Jésus. Lire CEC N° 1662.
Lundi 14	Mt 17, 22-27:	Offrir tous ses problèmes financiers à Dieu et chercher à Lui faire plaisir. Lire CEC N° 1563
Mardi 15	Lc 1, 39-56:	Assomption : Prier un chapelet ou dix Ave Maria et demander à la Vierge Marie de vous aider à vivre selon le plan de Dieu pour vous. Début retraite Parole de Dieu Belgique. Lire CECNo 1564
Mercredi 16	Mt 18, 15-20:	Demander en toute humilité à quelqu'un (même à un enfant) de vous faire des critiques et prendre un moment ensemble pour prier. Pour les retraitants, Offrir sa vie à Dieu et lui faire totalement confiance. Lui parler dans un coeur à coeur Lire CEC N°1565
Jeudi 17	Mt 18, 21-à 19, 1:	Faire encore un effort de réconciliation avec quelqu'un avec qui vous ne vous entendez pas bien malgré les efforts que vous faites souvent. Pour les retraitants, vous réconcilier avec Dieu. Lire CEC N°1566
Vendredi 18	Mt 19, 3-12:	Prier pour les couples et les familles ; poser un geste d'amour envers son mari ou sa femme (si on est marié) et être doux. Pour les retraitants, prendre des résolutions pour être un vrai témoin du Christ. Lire CEC N°1567
Samedi 19	Mt 19, 13-15:	Offrir un don à un enfant, et prendre le temps pour causer avec un enfant ou prier pour les enfants. Pour les retraitants, être dans la joie et partager la retraite. Lire CEC N°1568
Dimanche 20	Mt 15, 21-28:	Prier pour sa famille ou sa communauté. Lire CEC N°1569
Lundi 21	Mt 19, 16-22:	Méditer sur les aspects négatifs de votre vie dont vous n'arrivez pas à vous détacher pour suivre librement Jésus (l'argent, la paresse, le vol, le mensonge, le sexe, orgueil, ambition démesurée etc.) Supplier Dieu de vous aider. Lire CEC N°1570
Mardi 22	Mt 19, 23-30:	Faire un don généreux à quelqu'un. Prier la Litanie de la Parole de Dieu. Lire CEC N°1571
Mercredi 23	Mt 20, 1-16:	Etre juste dans ses actes et réparer une injustice commise si possible. Lire CEC N°1572
Jeudi 24	Jn 1, 45-51 :	Rendre visite à quelqu'un à cause de Jésus ou lui téléphoner. Lire CEC N°1573.
Vendredi 25	Mt 22, 34-40:	Poser un acte d'amour pour Jésus envers quelqu'un qui vous a blessé. Lire CEC N° 1574
Samedi 26	Mt 23, 1-12:	Téléphoner ou contacter un frère, une soeur et lui communiquer la joie du Christ. Lire N° 1575
Dimanche 27	Mt 16, 13-20:	Eviter une compagnie, une émission radio ou télé, une lecture ou des causeries qui vous éloignent de Jésus. Préparer la journée d'anniversaire du Mouvement de l'Incarnation du 29/9/17. Lire CEC N°1776
Lundi 28	Mt 23, 13-22:	Etre un témoignage par son comportement, et refléter la lumière de Jésus. Lire CEC N°1577
Mardi 29	Mc 6, 17-29:	Ne pas se laisser influencer négativement et rechercher à faire plaisir à Jésus. Lire CEC N° 1578
Mercredi 30	Mt 23, 27-32:	Etre sincère et ne pas mentir. Prier pour les élèves. Lire CEC N°1579
Jeudi 31	Mt 24, 42-51:	Bien faire son travail et passer la journée dans un esprit de prière. Lire CEC N° 1580

Nos missions



Conditions d'admission :

- Concorré
- Etude de dossier

CYCLES

Brevet de technicien
supérieur (BTS)

Licences professionnelles

Niveau minimum requis

BACC : A, C, D, E, F1, F2, F3, F4,
F5, BT, DCE AL

BTS, TS, TSA, TSEF, DEURA,
DEUG, DET, HND, L2

Accès en année de licence : étude de dossier par une commission de l'Université de Dschang et de l'ISSAEER

Spécialités

Entrepreneuriat agropastoral :

BTS :

Entrepreneuriat Agropastoral

Licences professionnelles :

Licences Professionnelles
/Ingénieurs de travaux en
agronomie options :

Production végétale, production Animale,
économie et sociologie rurale

Tutelles

- MINADER
- AFOP
- MINEPIA
- FASA-Dschang
- MINESUP

Dates et lieux de concours :

- 24 juin 2017
- 15 juillet 2017
- 1^{er} Septembre 2017

Du 1^{er} juin au 18 septembre :
période de dépôt des dossiers
de recrutement pour la
troisième année licence
professionnelle

Centres d'examen

- Campus de l'ISSAEER à
Sa'a;
- Collège sainte Thérèse de
Mva'a;
- Ecole notre Dame du Mont
Carmel à Obala;
- Paroisse Saint Michel à
Nanga-Ebolco

Composition du dossier :

1. Une fiche de renseignement mise à
la disposition des candidats au
service de scolarité ou sur le site
web de l'ISSAEER ;
2. Une photocopie de l'un des
diplômes donnant droit à
l'inscription à l'option choisie ;
3. Une photocopie des relevés de
note du niveau I et II (pour le
dossier de licence
professionnelle) ;
4. Une photocopie de l'acte de
naissance ;
5. Quatre (4) photos d'identité 4X4 du
candidat ;
6. Un reçu de versement d'un
montant de 25000 FCFA (licence)
et de 5000 FCFA (BTS) à titre de
frais de dossier ;
7. Une photocopie de la carte
nationale d'identité du candidat ;
8. Une chemise A4 cartonnée portant
adresse complète du candidat et
son option choisie.

Date limite de dépôt des dossiers :

15 septembre

Reprise académique :

13 septembre

TEL: 243 52 47 0 /690 07 08 46 (secrétariat)
Adresses E-mail : issaerccameroun@gmail.com
B.P : 103 Sa'a (Cameroun)
Site Internet : www.issaer.com

